

# *Conseil municipal du 5 février 2018*

*Le maire ouvre la séance à 20h30*

*Sont présents :* *Mmes Marie-Hélène JEANJEAN, Claudine BARDIAUX, Aurélie TIRMARCHE, Juliette FAGHEL  
MM Vincent ANCELLIN, Albert DUVAL, Yannick HUMAIN, Nicolas HECQ, Jacques HICTER, Jean Jacques RICHARD,  
Michel FUSIER-DELANDE.*

*Sont absents excusés :* *Mme Cécile MILLET et M Pierre HUTTIN (procuration à M Albert DUVAL).*

*Sont absents :* *MM Christian AUBARD, Philippe HERMANT.*

*Secrétaire : Yannick HUMAIN.*

## **1. LE CONSEIL DECIDE**

- *D'approuver le procès-verbal du conseil du 27 novembre 2017.*
- *De solliciter une subvention au titre du dispositif APV pour les travaux « Croix Saint Claude » et pour les travaux « Voirie rue de la Liberté ».*
- *De demander une subvention DETR pour les travaux « Vitraux de l'église ».*
- *D'adopter le devis de l'USEDA pour le changement de deux lampadaires accidentés rue de Picardie.*
- *De créer un tarif « utilisation de la salle polyvalente pour réunion ».*
- *Que l'évolution des agents non titulaires soit identiques aux titulaires.*
- *De modifier le règlement périscolaire.*

## **1. LE MAIRE INFORME LE CONSEIL :**

- *Sur le PLUI réalisé par la Communauté de Commune du Pays du Vermandois.*

## **1. DIVERS :**

- *La semaine dernière, l'entreprise retenue est venue abattre les deux bouleaux du Moulin de Berlemont prévus, plus un autre dangereux pour les riverains sans prévenir personne. Le bois est stocké dans un bâtiment communal et sera vendu en part égale aux trois familles du moulin de Berlemont ayant fait la demande.*

*Mme le Maire lève la séance à 22 h 00.*